

Altair Avocats conseille Transports Veynat lors de l'acquisition des Transports Klein

Altair Avocats a conseillé Transports Veynat, leader français du transport de liquides alimentaires dans l'acquisition de Transports Klein, une opération clé qui souligne l'ambition de Transports Veynat d'accroître son influence non seulement à l'échelle nationale, dans la région Grand Est, mais également sur le plan international, avec un regard tourné vers l'Europe.

L'acquisition de Transports Klein, basée à Sélestat, Bas-Rhin (CA 10 millions d'euros, 100 véhicules et 56 collaborateurs) par Transport Veynat (C.A 196 millions d'euros, 1 250 véhicules et 1 165 collaborateurs) s'inscrit dans une stratégie de développement territorial, en particulier dans la région Grand Est, et marque l'ambition de Transport Veynat de rayonner à l'international en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance vers l'Allemagne et la Suisse.

Cette acquisition s'inscrit dans un contexte de collaboration et de synergie préexistante entre ces deux entités, partageant de nombreux clients et une vision commune du service. Les deux entreprises affirment que la marque Transports Klein continuera d'exister au sein du groupe Veynat, en respect de son héritage et de son ancrage local.

Altair Avocats a conseillé Transports Veynat sur les aspects corporate avec une équipe composée de Pierre Gramage, associé et Jeanne Mucchielli, collaboratrice.

Du côté de Transports Klein, le conseil juridique a été assuré par Deloitte Société d'Avocats, avec une équipe menée par Sébastien Frick, associé, et Jean-Baptiste Matt, collaborateur,

A propos d'Altair Avocats

Altair Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires implanté à Paris et à Bordeaux spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en contrats – concurrence – distribution et en contentieux commercial.

L'équipe d'une quinzaine de professionnels, dont 7 associés, place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Pour plus d'informations sur cette opération ou pour toute autre demande, veuillez contacter :

Contact

Christelle Rivière - Consultante média & influence

+33 6 84 46 66 76

c.riviere@eliott-markus.com



Contact

Pierre Gramage - Avocat Associé

+33 6 03 81 29 18

pgramage@altairavocats.com

www.altairavocats.com

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)